

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

### NUMERO SPECIAL

Philippe MACHENAUD-JACQUIER  
Mail : philippe.machnaud@mail.pfMatahiti 156  
N° 44 - Numera Taae**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 19  
no Tetepea 2007

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 42 52 61

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

#### ACTES DU POUVOIR CENTRAL

##### ACTES REGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE

Arrêté n° HC 1439 DRCL du 18 septembre 2007 constatant l'option de M. Oscar Manutahi Temaru pour les fonctions de  
Président de la Polynésie française .....

Pages

694

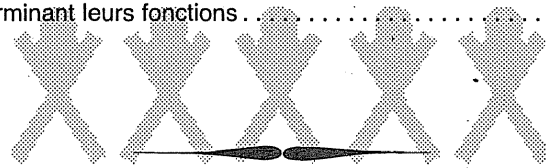
#### ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

##### ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

###### Présidence

Arrêté n° 3017 PR du 18 septembre 2007 portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement  
de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions .....

695



# PARTIE OFFICIELLE

## ACTES DU POUVOIR CENTRAL

### ACTES REGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE

**ARRETE n° HC 1439 DRCL du 18 septembre 2007 constatant l'option de M. Oscar Manutahi Temaru pour les fonctions de Président de la Polynésie française.**

Le haut-commissaire de la République  
en Polynésie française,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 67-2007 APF/SG du 13 septembre 2007 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu la lettre de M. Oscar Manutahi Temaru en date du 13 septembre 2007, représentant à l'assemblée de la Polynésie française, déclarant son option pour les fonctions de Président de la Polynésie française ;

Sur proposition de M. le secrétaire général du haut-commissariat,

Arrête :

Article 1er.— Est constatée l'option de M. Oscar Manutahi Temaru, représentant à l'assemblée de la Polynésie française, en faveur de ses fonctions de Président de la Polynésie française.

Art. 2.— Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 18 septembre 2007.  
Pour le haut-commissaire  
et par délégation :  
*Le secrétaire général adjoint,*  
Michel SALLENAVE.

**ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE****ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES****PRESIDENCE****ARRETE n° 3017 PR du 18 septembre 2007 portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions.**

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 67-2007 APF/SG du 13 septembre 2007 portant proclamation du Président de la Polynésie française,

Arrête :

Article 1er.— Sont nommés membres du gouvernement avec les fonctions suivantes et dans l'ordre protocolaire :

- M. Anthony Geros, vice-président, ministre des finances, du logement, des affaires foncières et du développement des archipels, chargé de la réforme du statut et des relations avec l'assemblée de la Polynésie française et le Conseil économique, social et culturel, et porte-parole du gouvernement ;
- M. James Narii Salmon, ministre de l'aménagement, de l'équipement et des transports terrestres et maritimes ;
- M. Jacqui Drollet, ministre des postes et télécommunications et de la culture ;
- M. Jean-Marius Raapoto, ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- M. Pierre Frébault, ministre de l'économie, du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique ;
- M. Georges Handerson, ministre du développement et de l'environnement ;
- M. Michel Yip, ministre de la perliculture ;
- M. Keitapu Maamaatuaiahutapu, ministre de la mer, de la pêche et de l'aquaculture ;
- Mme Patricia Jennings, ministre de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion sociale ;
- M. Charles Tetaria, ministre de la santé, chargé de la prévention, de la sécurité alimentaire et de la médecine traditionnelle ;
- M. Tauhiti Nena, ministre de la jeunesse et des sports ;
- M. Léon Lichtle, ministre de l'agriculture, de l'élevage et des forêts ;
- Mme Valentina Cross, ministre de la condition féminine et de l'artisanat ;
- M. Gilles Tefaatau, ministre des petites et moyennes entreprises et de l'industrie ;
- M. Dauphin Domingo, ministre des transports interinsulaires maritimes et aériens ;
- M. Marc Collins, ministre du tourisme et des transports aériens.

Art. 2.— Les attributions relevant des relations extérieures, de la décentralisation, du développement des communes et de l'océanisation des cadres sont exercées par le Président de la Polynésie française.

Art. 3.— Le présent arrêté sera notifié au haut-commissaire de la République en Polynésie française et au président de l'assemblée de la Polynésie française et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 18 septembre 2007.  
Oscar Manutahi TEMARU.

